

DGA Autonomie - MDPH du Nord

21 rue de la Toison d'Or

CS 20372

59666 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Fonction : Chargé(e) de mission employabilité – Référent Insertion Professionnelle

Statut : Contractuel du GIP / Catégorie A

Affectation : Direction d'Appui aux Professionnels et aux Usagers
Pôle Harmonisation et Projets

Lieu de travail : Lille

MISSIONS / CONTEXTE

Dans le cadre des ambitions nationales et des choix stratégiques du Conseil Départemental et de la Commission Exécutive de la MDPH, la DGA Autonomie se donne pour objectifs :

- De mettre en œuvre une politique de l'autonomie globale prenant en compte le quotidien et les besoins des personnes en matière de compensation liée au handicap ou à l'âge, de choix de vie, de mobilité, d'habitat, de citoyenneté et de lien social ;
- De mettre en cohérence la politique autonomie sur le territoire pour faire face aux évolutions démographiques et sociales ;
- De moderniser le service aux usagers pour garantir un accès unique aux droits et aux dispositifs PA/PH et assurer une équité de traitement de la demande ;
- D'améliorer l'accueil, l'information et l'orientation des personnes en renforçant le service de proximité ;
- D'améliorer la visibilité et la lisibilité de la politique autonomie pour les usagers et les partenaires.
- De renforcer le dialogue de gestion avec les services et établissement médico-sociaux, ainsi qu'avec les structures alternatives.

La Direction de l'Appui aux Professionnels et aux Usagers est une des 3 directions de la DGA Autonomie.

Cette direction regroupe les activités supports mutualisées du Département et de la MDPH.

Elle se compose de 3 pôles, 2 services et 1 mission directement rattachés à la Direction :

- Le pôle relation usagers reprenant les activités déjà mutualisées de la plateforme téléphonique et la coordination des dispositifs, outils et professionnels liés à la relation usagers (relais autonomie, portail usagers, ...)
- Le pôle harmonisation et projets, chargé de l'accompagnement des professionnels, de l'harmonisation des pratiques, de la coordination de dispositifs, et du développement de projets
- Le pôle dématérialisation et SI, regroupant les activités d'appui SI aux utilisateurs, de production de données, des projets SI, ainsi que les activités courrier, numérisation et archivage
- Le service RH et logistique, en charge de la gestion des effectifs, des carrières et de l'accompagnement des agents MDPH, des conditions de travail et des besoins logistiques de l'ensemble des professionnels de la DGA
- Le service finances et marchés publics en charge de l'expression des besoins liés aux marchés ainsi que du suivi de l'exécution et du budget ;
- La mission projets institutionnelle et communication, afin de faire vivre la nouvelle culture institutionnelle et la qualité.

ACTIVITES

Sous l'autorité du responsable du Pôle Harmonisation et projets et de son adjointe, le ou la chargée de mission employabilité –réfèrent insertion professionnelle définit et pilote la stratégie de l'institution dans le champ de l'emploi des personnes en situation de handicap.

La fonction de réfèrent pour l'insertion professionnelle en MDPH est prévue expressément par la loi du 11 février 2005.

Il intervient en équipe pluridisciplinaire, propose et coordonne les projets portant sur l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Il est chargé des relations avec les partenaires extérieurs de la MDPH dans le champ de l'emploi avec les services déconcentrés de l'État, le service public de l'emploi et l'ensemble des partenaires relevant du champ de l'insertion professionnelle. Il pilote et accompagne les évolutions réglementaires, notamment celles issues de la loi plein emploi à l'interne de la DGA Autonomie et assure le travail partenarial nécessaires à ces évolutions à l'externe.

Sa mission est de veiller à ce que l'équipe pluridisciplinaire intègre la dimension professionnelle dans le projet de vie de la personne handicapée :

- il participe à l'organisation et à la coordination des travaux de l'équipe pluridisciplinaire en matière d'évaluation et d'orientation professionnelle ;
- il fait le lien entre l'équipe pluridisciplinaire et les services de l'emploi et organise les modalités concrètes de participation des acteurs du Service Public de l'Emploi aux travaux de cette équipe (préparation et suivi des différentes conventions de coopération) ;
- il coordonne les actions d'accompagnement social ou médico-social avec le parcours d'accompagnement vers l'emploi mis en œuvre par les services de l'emploi ;
- il contribue à l'information des personnes handicapées au sein de la MDPH et fait valoir leurs besoins pour améliorer leur insertion professionnelle.
- il contribue à la mise en œuvre et à l'accompagnement de la loi plein emploi pour les personnes en situation de handicap.

Relations professionnelles :

A l'interne, il/elle travaille en relation étroite avec tous les professionnels de la DGA Autonomie, et des autres Directions générales adjointes pour favoriser une approche globale du handicap et de l'âge. Il/elle appuie les pôles de la DETA et la DA dans son domaine d'expertise

A l'externe, il/ elle est en relation avec les institutions et les partenaires au niveau départemental notamment le service public de l'emploi.

ACTIVITES SPECIFIQUES

- Contribuer au développement des relations avec les partenaires extérieurs de la MDPH dans le champ de l'emploi.
- Piloter et accompagner les évolutions réglementaires, notamment celles issues de la loi plein emploi à l'interne de la DGA Autonomie
- Veiller à ce que l'équipe pluridisciplinaire intègre la dimension professionnelle dans le projet de vie de la personne handicapée

COMPETENCES

Savoirs

- Cadre réglementaire de l'action sociale
- Méthodes d'accompagnement du changement
- Politiques de santé publique pour les personnes âgées et handicapées
- Organisation des services de la collectivité
- Management par projets et par objectifs

- Méthodes d'analyse d'audit et de diagnostic
- Démarche qualité
- Techniques rédactionnelles
- Techniques de pilotage et d'animation des équipes
- Procédures d'appel à projets
- Techniques de négociation
- Connaissance des méthodologies de développement de projet
- Connaissance précise des prestations et orientations MDPH et de l'offre des établissements et services médico-sociaux
- Répartir et planifier les activités en fonction des échéances

Savoirs Faire

Organisation et animation de partenariats

- Représenter la collectivité auprès des comités de pilotage et des groupes techniques
- Développer des logiques de coproduction de l'action publique partenariats, conventions, contrats, etc.)
- Conduire la concertation entre les partenaires
- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- Coordonner des travaux avec des institutions et des professionnels
- Représenter la collectivité auprès des acteurs et partenaires

Coordination et accompagnement des projets de départementaux

- Concevoir et formuler des propositions pour l'élaboration des projets institutionnels
- Conseiller les porteurs de projets et les accompagner dans leurs démarches
- Évaluer les conditions de faisabilité des projets au regard des schémas et des axes d'intervention définis par la collectivité
- Promouvoir les projets de la collectivité

Assistance aux partenaires internes et externes pour le montage de projets collectifs

- Développer des coopérations institutionnelles, associatives ou individuelles
- Accompagner les partenaires dans le montage technique des projets

Promotion de l'action publique et mise en œuvre d'outils de communication

- Participer à la définition d'une stratégie de communication
- Participer à la conception et au développement de supports de communication

Contribuer à la stratégie en matière d'Offre et d'Accès à l'emploi :

- Assure la veille technique et réglementaire sur sa thématique
- Etablir des argumentaires sur les conditions, les modalités, les contraintes particulières de mise en œuvre de la demande
- Organiser le renforcement de la modernisation de la relation usager et la viabilité du dispositif.
- Animer et développer le partenariat avec les acteurs de l'insertion professionnelle sur la thématique
- Organiser l'appui technique des pôles et des équipes dans la thématique
- Il pilote ou accompagne le pilotage de projets transversaux
- Mise en place d'une culture institutionnelle commune

Harmoniser les pratiques :

- Moderniser, mutualiser, simplifier les processus
- Mettre en place, sécuriser et contrôler l'application des procédures administratives
- Intégrer les impacts sur les systèmes d'information et la communication
- Harmonisation des pratiques d'évaluation entre les équipes et entre les sites
- Former les professionnels intervenant dans la réponse de compensation sur sa thématique

Conduite de projet

- Identifier les finalités, objectifs, enjeux et les contraintes d'un projet
- Réaliser des études d'opportunité et de faisabilité
- Planifier les étapes du projet et de la mobilisation des ressources (humaines, techniques, financières)
- Concevoir des indicateurs d'évaluation d'un projet

- Communiquer sur les enjeux et les finalités d'un projet
- Etablir un cahier des charges

Veille et observation thématique

- Piloter des dispositifs de veille et d'observation
- Identifier, rechercher, recueillir et diffuser des informations ciblées
- Constituer et animer un réseau d'échange
- Elaborer des outils de recueil et d'analyse des besoins
- Identifier des facteurs d'évolution et en évaluer les incidences
- Assurer une veille juridique et réglementaire

Organisation de son activité

- Participer au travail de l'équipe et aux réunions
- Coordonner son intervention avec celles des autres intervenants
- Rendre compte du travail effectué et des conditions de son intervention

Savoirs être

- Savoir travailler en transversalité
- Etre rigoureux
- Etre force de proposition
- Faire preuve d'adaptabilité
- Faire preuve de diplomatie
- Disposer de bonnes capacités d'analyse et de synthèse
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Faire preuve d'initiatives
- Etre capable de représenter l'institution
- Faire preuve d'esprit d'équipe, de capacité à coopérer

Conditions particulières

- Participer à la continuité des activités du service
- Horaires variables
- Pic d'activité lié au calendrier institutionnel
- Travail en situations complexes dans des contextes d'urgence et d'imprévu
- Déplacements dans les services déconcentrés du Département et des partenaires